

Lyon, lundi 5 octobre 2020

Communiqué de presse

COVID-19 - Ouverture à Vaulx-en-Velin d'un troisième centre de prélèvements dans la Métropole de Lyon, destiné aux personnes prioritaires.

Cette offre de dépistage, complémentaire aux sites de prélèvement actuels, est mise en place dans le but de fluidifier l'accès aux examens virologiques pour les personnes en situation les plus à risques de transmettre le virus, nécessitant une prise en charge rapide.

Ainsi, sous l'égide de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, avec le concours de la ville de Vaulx-en-Velin, ce nouveau centre de diagnostic fixe est dédié aux personnes prioritaires et a ouvert le jeudi 1^{er} octobre. Pour rappel, deux centres de prélèvements également dédiés aux personnes prioritaires fonctionnent déjà à Villeurbanne et à Lyon.

Ces 3 centres sont uniquement dédiés aux personnes prioritaires :

- Les personnes disposant d'une **prescription médicale**,
- Les personnes **présentant des symptômes** compatibles avec la COVID-19,
- Les **sujets « contact à risque »** : personnes ayant été contactées par l'Assurance maladie (CPAM), l'ARS ou l'Education nationale dans le cadre des démarches de contact-tracing autour d'un cas confirmé de Covid19.

Un **justificatif officiel** de la CPAM, l'ARS ou l'Education Nationale sera demandé sur place.

- Les **professionnels de santé** et assimilés intervenant au domicile.

Les professionnels de santé exerçant en établissement de santé ou médico-social doivent avoir accès un test au sein de leur structure de rattachement, lorsque cette possibilité est proposée).

>> Ces personnes doivent disposer d'un examen dans les 24h et obtenir les résultats dans les 24h suivantes.

Le centre de Vaulx-en-Velin a ouvert ce jeudi 1^{er} octobre, grâce à l'engagement de la ville qui met à disposition la salle et du personnel, notamment pour la sécurisation des sites, la gestion des files, l'entretien et la logistique.

Le laboratoire de biologie médicale Uniliens est mobilisé pour le prélèvement, l'analyse et le rendu des résultats. L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes accompagne financièrement les laboratoires pour leur permettre de disposer notamment de secrétariats (enregistrement des données administratives, rappel pour les résultats).

Sous réserve d'évolution de la situation, il est envisagé de faire fonctionner ce centre pour au moins trois mois.

Les centres sont réservés aux personnes prioritaires et fonctionnent sans rendez-vous.

L'accès au prélèvement se fait par ordre d'arrivée et par niveau de priorité.

En cas de forte d'affluence les centres ne pourront garantir l'accès aux tests à toutes les personnes se présentant.

Ce centre est ouvert à compter du jeudi 1^{er} octobre, aux horaires suivants :

- Vaulx-en-Velin - Maison des Fêtes et des Familles, 1 rue Louis Saillant - du lundi au vendredi de 8h à 12h.
Accès bus 52 arrêt Pont de la sucrerie

Les personnes ne figurant pas dans la liste des personnes prioritaires, notamment les personnes souhaitant disposer d'un test dans le cadre d'un voyage, ou des dépistages préventifs organisés dans des établissements scolaires, des services publics ou des entreprises, sans lien avec un risque précisément identifié ne pourront pas se faire dépister dans ces centres dédiés. Il est demandé aux personnes de se rendre dans les autres lieux de dépistages, dont la liste est disponible sur le site sante.fr.

Contacts presse :

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr

Ville de Vaulx-en-Velin : Marie CHRISTOPHE : 06 32 77 63 53 - mchristophe@mairie-vaulxenvelin.fr